



CONVENTION COLLECTIVE DU CINÉMA : LA CAMPAGNE OUTRANCIÈRE DES NON SIGNATAIRES N'A QUE TROP DURÉ !

A mesure que se rapproche l'extension de la convention cinéma, les producteurs non signataires (APC, UPF, SPI, AFPP) se déchaînent : ils font circuler un clip d'extraits de films récents que « le gouvernement veut faire disparaître » ! Et le 9 avril, ils se sont adressés au Président de la République pour lui demander « d'écarter l'extension annoncée ... afin d'apaiser l'inquiétude et la colère qui grandissent et rassurer toute la profession... » Sic !

Alors que le cinéma bénéficie (à juste titre) d'un système de régulation économique historique, construit à la libération et adapté à de multiples reprises, notamment à l'arrivée de la télévision, alors que le gouvernement leur a octroyé un quadruplement du crédit d'impôt pour lutter contre la délocalisation des films, ils accusent l'Etat de vouloir ni plus ni moins que de tuer la création cinématographique.

Les producteurs non signataires bénéficient déjà de la flexibilité liée à l'emploi de techniciens, ouvriers et réalisateurs exclusivement intermittents, mais mènent une guérilla outrancière contre l'extension d'un texte de compromis, qui garantira des salaires minima aux équipes techniques. Ils prennent en otage, avec l'appui de la CFDT, la négociation qui vient enfin de se rouvrir pour compléter la convention en assurant des droits aux artistes, aux artistes de complément et aux salariés permanents, en boycottant les réunions de commission mixte paritaire convoquées au Ministère du Travail.

Il est urgent que le gouvernement réagisse à cette campagne outrancière d'intoxication et de mépris pour le travail des équipes techniques.

La deuxième et dernière sous-commission d'extension s'est tenue le jeudi 11 avril à la Direction Générale du Travail. Sans surprise le MEDEF et la CGPME se sont opposées à l'extension, un des syndicats de producteurs, l'APC n'ayant pas hésité à adhérer à ces deux organisations patronales, dont on connaît pourtant la grande affection qu'elles portent au monde du cinéma et aux salariés intermittents qui travaillent dans ce secteur comme à celles et ceux qui travaillent dans l'ensemble du spectacle. Du côté salariés, la majorité s'est encore renforcée avec le positionnement de FO en faveur de l'extension, soit quatre confédérations sur cinq, ou encore cinq des six organisations de la branche, et dans tous les cas une écrasante majorité, quel que soit le critère de représentativité. Soucieux de maintenir le dialogue social et de veiller à l'intérêt général, nos syndicats ont été présents à la première réunion de la mission confiée à M. Hadas-Label.

La Fédération Cgt Spectacle et ses syndicats dénoncent la violence de la campagne menée par les producteurs non-signataires. Nous estimons que le gouvernement doit faire preuve de fermeté dans le respect de la lettre conjointe du Ministre du Travail et de la Ministre de la Culture et de la Communication datée du 14 mars qui annonce l'extension au 1^{er} juillet.

Faire vivre le cinéma, c'est non seulement adapter la politique en faveur de l'existence des films dans toute leur diversité, mais aussi respecter celles et ceux qui les inventent et les fabriquent au quotidien !

Paris, le 12 avril 2013.

Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition : son site Internet au www.fnsac-cgt.com - Email : cgtspectacle@fnsac-cgt.com
FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60